



DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE
L'ÎLE D'YEU

Séance du : 18 mars 2025
Numéro de la délibération : DEL/BC/25/03/38

Date Convocation 10/03/2025	<p>Le 18 Mars Deux Mille Vingt Cinq à 20 Heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de l'Île d'Yeu, dûment convoqué, s'est réuni salle du Conseil Municipal à la mairie.</p> <p>PRESENTS 19 : Carole CHARUAU, Emmanuel MAILLARD, Judith LE RALLE, Michel BOURGERY, Isabelle CADOU, Laurent CHAUVET, Brigitte GIGOU, Michel BRUNEAU, Valérie AURIAUX, Rémy BONNIN, Michel CHARUAU, Didier MARTIN, Alice MARTIN, Sandrine TARAUD, Jérôme GEAY, Yannick RIVALIN, Patrice BERNARD, Line CHARUAU et Dany HERBRETEAU.</p> <p>PROCURATIONS 3 : Anne-Claude CABILIC, Jean-Marie CAMBRELENG, Manuela AUGEREAU, et qui ont donné respectivement procuration à Laurent CHAUVET, Michel BRUNEAU, Didier MARTIN.</p> <p>ABSENTS 5 : Didier Gustave MARTIN, Corinne VERGNAUD LEBRIS, Stéphane GILOT, Sophie FERRY, Marie-Thérèse LEROY AUGEREAU.</p> <p>SECRETAIRE : Rémy BONNIN</p>
Date Affichage 11/03/2025	
Nombre de Conseillers :	
- en exercice 27 - présents 19 - procurations 03 - absents 05	

VIE MUNICIPALE : RETRAIT DE DELEGATION DES FONCTIONS DE M. MICHEL BOURGERY, ADJOINT AU MAIRE

Rapporteur : Carole CHARUAU

Par arrêté du 7 mars 2025, Monsieur Michel BOURGERY s'est vu retirer les délégations qui lui avaient été confiées par le dernier arrêté actualisé en date du 24 octobre 2023 au motifs de dissensions au sujet des certaines orientations stratégiques décidées par la municipalité, de la gestion du personnel communal, en raison du non-respect du principe de délégation.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2122-18 et L.2122-20,

Considérant qu'en application de l'article L2122-18 du Code Général des Collectivités Territoriales, lorsque le Maire a retiré les délégations qu'il avait données à un adjoint, le Conseil Municipal doit se prononcer sur le maintien de celui-ci dans ses fonctions.

En application de l'article L2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé au vote.

Sur proposition du rapporteur et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal (12 POUR, 6 CONTRE : Jérôme GEAY, Michel BOURGERY, Dany HERBRETEAU, Yannick RIVALIN, Line CHARUAU, Patrice BERNARD, 4 ABSTENTIONS : Michel CHARUAU, Alice MARTIN, Didier MARTIN, Manuella AUGEREAU) :

- ♦ **MET FIN** aux fonctions d'Adjoint au Maire de Monsieur Michel BOURGERY
- ♦ **DIT** qu'il sera proposé au Conseil municipal du 1^{er} avril d'élire un nouvel adjoint ou de réduire le nombre d'adjoints.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus

Pour extrait conforme
La maire,
Carole CHARUAU